

Plan de départs volontaires en vue chez les fonctionnaires

Le gouvernement veut aider les agents dont les missions ne correspondent plus aux besoins de l'État à se reconvertir dans le privé.

GUILLAUME GUICHARD
@guillaume_gui

« Nous allons étudier avec les organisations syndicales (...) la possibilité d'imaginer avec les agents publics un plan de départs volontaires pour ceux qui souhaiteraient partir »

GÉRALD DARMANIN,
MINISTRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS

FONCTION PUBLIQUE Un tapis de bombes... Après les réformes du droit du travail et des impôts sur le capital, la dernière d'entre elles - et pas la moins disruptive - a été lâchée jeudi par Gérard Darmanin. À l'issue du premier comité interministériel de la transformation publique (CITP), qui réunissait l'ensemble du gouvernement à Matignon pour réfléchir à la réforme de l'État, le ministre de l'Action et des Comptes publics a en effet annoncé que l'État allait lancer un inédit «*plan de départs volontaires*» dans la fonction publique. Une annonce qui vise à faire voler en éclats les derniers tabous entourant encore la fonction publique et marque aussi la fin du dogme de l'emploi à vie, garanti dès l'embauche à tous les titulaires, et de l'absence totale de mobilité, moins de quatre agents sur cent changeant chaque année de poste.

Cette nouvelle survient de surcroît dans un contexte très tendu. La colère des gardiens de prison n'est pas complètement éteinte. Les agents travaillant dans les maisons de retraite se sont mis en grève, mardi, pour dénoncer leurs mauvaises conditions de travail. Et dans l'ensemble de la fonction publique d'État, la grogne couve depuis plusieurs mois sur fond de gel du point d'indice, le socle de la rémunéra-

tion du fonctionnaire, et du rétablissement du jour de carence en cas d'absence.

Dans ce contexte, Gérard Darmanin a cherché à arrondir les angles. Ce plan sera à «*imaginer avec les agents publics*» eux-mêmes et destiné à «*ceux qui souhaiteraient partir, en conséquence de la réforme de l'État*». Alors qu'il est impossible aujourd'hui pour un employeur public d'inciter un agent à quitter son poste, le futur dispositif doit contri-

« Il faut accompagner les départs vers le secteur privé »

ÉDOUARD PHILIPPE

buer à atteindre les objectifs présidentiels d'économies et de réduction de la voilure. Il s'inscrit en effet dans le cadre du plan de réforme baptisé «*Action publique 2022*», qui doit déboucher sur 120 000 suppressions de postes dans la fonction publique d'ici à 2022 et dégager 4,5 milliards d'euros d'économies par an à partir de 2020.

Le guichet de départs que veut mettre en place l'exécutif reste encore flou. Officiellement, parce que le sujet fera l'objet d'une concertation avec les syndicats de fonctionnaires qui débutera le 6 février, jour par ailleurs calé pour la prochaine rencontre intersyndicale. «*Il ne s'agit pas de faire un plan de départs*

volontaires pour tout le monde, bien évidemment, a précisé Gérard Darmanin. Il s'agit d'adapter nos services publics et de le faire avec et pour les agents publics.» Et notamment pour ceux qui feront les frais de la réforme de l'État, qui doit être détaillée en avril, et qui se verront offrir des formations pour se reconvertir. «*Il faut accompagner les reconversions et les mobilités, et parfois accompagner les départs vers le secteur privé*», a justifié de son côté Édouard Philippe après le comité.

Quant aux moyens alloués à l'opération, ils seront à négocier entre l'État et les syndicats. Le gouvernement indique tout de même disposer sur le quinquennat d'un «*fonds de transformation de l'État*» - qui servira aussi à financer la numérisation des services publics - doté de 700 millions d'euros.

Les réactions des syndicats de fonctionnaires ne se sont pas fait attendre. «*Cette confirmation déguisée d'une suppression massive de postes publics augure mal du rétablissement de l'emploi dans un pays qui est encore enfoncé dans le chômage de masse*», a réagi l'Unsa. Plus radical, Solidaires (SUD) estime que «*le gouvernement choisit de s'attaquer frontalement aux fondamentaux de la fonction publique*» et considère que «*l'heure est à la mobilisation*». Pour la CGT, cette nouvelle attaque frontale de l'exécutif est tout bonnement «*insupportable et inacceptable*».

Le gouvernement ne s'attendait pas à moins. «*Nous savons qu'en indiquant nos pistes nous pouvons heurter les équilibres auxquels certains se sont habitués, avait reconnu Édouard Philippe. Mais on ne vise pas haut sans parfois bouculer et modifier ces équilibres.*» Et le premier ministre de préciser: «*Nous allons prendre le temps du dialogue*» dans le cadre d'une «*grande concertation*» qui s'étendra sur toute l'année et qui promet d'être agitée, les élections professionnelles dans la fonction publique ayant lieu... début décembre. ■

Les autres réformes explosives présentées par le premier ministre

Au cours de son premier comité interministériel de la transformation publique (CITP), le gouvernement a étudié « une vingtaine de pistes de transformation structurantes du service public » dans le cadre du programme de réformes « action publique 2022 », qui sera présenté en avril et se découpe en quatre chantiers transversaux.

► Réformer le statut de la fonction publique

Le gouvernement veut insuffler de la souplesse dans la gestion des ressources humaines de la fonction publique. Dans son viseur, le sacrosaint statut des fonctionnaires, symbolisé par l'emploi à vie et les promotions quasi automatiques. Il faut « adapter le statut, l'assouplir, faire en sorte qu'il puisse redevenir un cadre efficace pour l'action publique », a expliqué Gérard Darmanin. Dans ce cadre, le gouvernement a

confirmé vouloir développer la rémunération au mérite et recourir beaucoup plus largement au recrutement de contractuels. Objectif : que les responsables d'administration puissent embaucher les meilleurs profils en fonction des postes ouverts, y compris à des niveaux de responsabilité élevés. Dans ce contexte de transformation tous azimuts, il s'agit aussi de mettre l'accent sur la formation des agents, volet doté de 1,5 milliard d'euros sur le quinquennat dans le cadre du grand plan d'investissement présidentiel. L'exécutif veut aussi réduire drastiquement le nombre d'instances représentatives du personnel, estimées à... 22 000 par le premier ministre.

« La réforme de l'État est un éternel recommencement, mais il faut maintenant aller plus loin », a réagi le président de la commission des finances LR Éric Woerth. Et l'ancien

ministre du gouvernement Fillon de rappeler que la rémunération au mérite et le recours facilité aux contractuels avaient déjà été lancés par Nicolas Sarkozy avant d'être supprimés sous François Hollande.

► Laisser les usagers évaluer les services publics

École, hôpitaux... Édouard Philippe veut généraliser les indicateurs de performance et de qualité dans les services publics accueillant le public. Surtout, il entend publier ces indicateurs afin qu'ils servent d'« aiguillons du changement ».

► Numériser toutes les démarches d'ici à 2022

Dans le cadre de la réforme FranceConnect, « 100 % des démarches devront être accessibles en ligne d'ici à 2022, y compris depuis un téléphone mobile », a fixé comme objectif Édouard Philippe, en droite

ligne avec la promesse de campagne d'Emmanuel Macron. Le chef du gouvernement a cité l'exemple d'une application « très simple » qui permettra aux parents d'élèves de remplir les fiches de liaison demandées par les établissements scolaires.

► Enrôler les meilleurs de l'ENA pour les missions clés

Les diplômés de l'ENA issus des grands corps (Inspection des finances, Conseil d'État et Cour des comptes...) seront affectés, deux ans après leur sortie de l'école, aux missions prioritaires du gouvernement. Et ce dès septembre 2018. Réforme du RSA en Guyane, mise en place de ParcoursSup à l'Éducation, développement du numérique à la Santé... les jeunes énarques pourront postuler à une quarantaine de postes afin de remplir des « missions passionnantes ». ■

C. G.

Les annonces de Philippe ne vont pas arranger les relations avec les syndicats

CÉCILE CROUZEL @ccrouzel

En annonçant une réforme, plutôt radicale, de la fonction publique, le gouvernement a un peu plus renforcé l'hostilité des syndicats de fonctionnaires. Un peu plus car le climat était déjà tendu, la CGT, FO et Solidaires ayant boycotté, le 22 janvier, la première réunion du comité de suivi Action publique 2022, présidé par Olivier Dussopt, le secrétaire d'État chargé spécifiquement de la réforme de l'État.

Ce comité a pourtant, sur le papier, de quoi les séduire : son but est de réunir les centrales et les employeurs publics pour suivre la mise en œuvre du « processus de transformation » actuel, en application des promesses de campagne du chef de l'État. Mais aussi, et surtout, pour faire un bilan des réformes menées depuis plus de dix ans (RGPP, MAP, etc.) par les pouvoirs publics, une vieille revendication des centrales.

Mais certains estiment, en pratique, que ce comité de suivi n'est que de la poudre aux yeux. Tout comme le Forum de l'action publique, le programme de consultation des fonctionnaires et des citoyens sur le sujet, dont s'est félicité Édouard Philippe ce jeudi. « Les conditions d'un vrai débat ne sont pas réunies, il n'y a pas d'espace réel de concertation », fustige Jean-Marc Canon, de la CGT-fonction publique, pour qui l'exécutif a arrêté les grandes lignes de sa réforme avant

de dresser le bilan des expériences précédentes. « Il n'y a qu'à lire la circulaire envoyée par Édouard Philippe le 26 septembre aux ministres, qui parle de transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, de transferts au secteur privé, voire d'abandons de missions », dénonce le syndicaliste.

Intersyndicale le 6 février

FO, numéro un dans la fonction publique d'État, est sur la même position. « Il n'est pas question de cogérer des abandons ou des privatisations de missions ! Le prisme budgétaire est encore dominant, ce que nous n'acceptons pas », insiste Christian Grolier, son secrétaire général. Les trois organisations comptent continuer à boycotter les prochaines réunions du comité de suivi. Du côté de la CFDT, on souhaite toujours participer à cette instance. « Nous avons pris le parti de nous exprimer chaque fois que c'est possible », explique Mylène Jacquot, sa patronne, même si ses « inquiétudes n'ont pas été levées quant à la place du dialogue social dans ce processus de réformes de la sphère publique ».

Les 9 confédérations de fonctionnaires se réuniront en intersyndicale le 6 février, au siège de la CGT, pour discuter d'une riposte commune. La CGT et FO, ainsi que Solidaires réfléchissent déjà à une journée d'action fin mars ou début avril. « Nous nous mobiliserons contre les réformes d'Action publique 2022, mais aussi contre le jour de carence et le gel du point d'indice en 2018, déci-

dés par ce gouvernement », promet Jean-Marc Canon. « On parlera aussi de la rémunération au mérite, de la décorrélation du point d'indice entre les différentes fonctions publiques, autant de mesures inacceptables », renchérit Christian Grolier.

Il est peu probable, à ce stade, que cette journée d'actions soit unitaire : la CFDT, qui demande à ce stade « des clarifications » au gouvernement, n'est pas dans un état d'esprit contestataire. Et pour cause ! La dernière mobilisation unitaire, le 10 octobre dernier, a été un échec : seules 209 000 personnes avaient manifesté contre la politique du gouvernement. Mais c'était avant les annonces sur le plan de départs volontaires et l'adaptation du statut à vie des fonctionnaires... ■

120 000
suppressions

de postes
de fonctionnaires
en cinq ans, promesse
d'Emmanuel Macron
dans son programme